



Signataire : Christian Flury

Date de dépôt : 18 juin 2026

Question écrite urgente

La pose de panneaux de protection sur les bâtiments de l'Etat lors du G7 en toute transparence !

Mesdames les conseillères d'Etat, Messieurs les conseillers d'Etat,

Votre Conseil a choisi de protéger certains bâtiments de l'Etat ; parmi eux, ceux situés rue de l'Hôtel-de-Ville abritant divers départements et la chancellerie, ainsi que le bâtiment des finances à la rue du Stand. Saluant le bien-fondé de ces mesures, il me serait agréable de recevoir des éclaircissements sur les questions suivantes :

- *Quelle est la liste des bâtiments propriété de l'Etat qui ont fait l'objet de mesures de protection ?*
- *Quel est le coût total de ces mesures et les lignes budgétaires affectées ?*
- *Quelles sont les entreprises qui ont effectué ces travaux ? Est-ce qu'il a été procédé par appel d'offres ?*
- *Comment ces panneaux vont-ils être recyclés ?*
- *Est-ce que le travail des entreprises concernées a fait l'objet d'un contrôle de l'application des CCT lors de la pose et lors de l'enlèvement des panneaux, notamment considérant les horaires durant lesquels certains de ces travaux ont eu lieu et vu le recours à des entreprises hors canton ?*

Que le Conseil d'Etat soit d'avance remercié pour les éléments de réponse qu'il fournira.